

AUTOUR DU LAC

ANNECY-LE-VIEUX

Quel avenir pour l'ECA ?

Connu sous le nom d'ECA, l'École catholique d'apprentissage est un établissement privé sous contrat d'association avec l'État, géré par une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Pour son directeur, Denis Szyzpak, et le président de l'association chargée de la gestion, le message est clair : l'ECA ne disparaîtra pas. Un projet de délocalisation est en cours, même s'il n'est pas abouti à l'heure actuelle. L'ECA souhaiterait se rapprocher du lycée des Bressis à Seynod pour mutualiser différents moyens, dont ceux de la restauration scolaire, et bénéficier de locaux neufs, permettant d'améliorer encore les conditions d'accueil et de formation.

Pour les responsables. Si ce projet aboutit, l'échéance probable serait la rentrée 2014. Les terrains actuellement occupés à Annecy-le-Vieux ont fait l'objet d'une donation de la part de sœur Antonie Buisson, née en 1879. L'établissement ancilevien date de 1956. Le patronyme Buisson est familier aux habitants de la commune car cette même sœur a cédé les terrains du Clos des Buisson, dont les recettes ont permis l'ouverture du lycée agricole de Poisy. Toujours est-il que l'ECA poursuit sa mission qui est de redonner confiance aux jeunes et les accompagner dans leur réussite professionnelle et personnelle. Deux demi-journées portes ouvertes se dérouleront les 19 et 26 mars. Une possibilité de découvrir les unités pédagogiques au sein d'un lycée professionnel et d'une unité de formation par alternance, un centre de formation permanente.

M.K.



L'ECA prépare un projet de délocalisation pour mieux correspondre aux besoins futurs de l'enseignement.

DR

Bernard Accoyer s'exprime sur le PLU et l'ECA

« Comme toutes les communes, nous avons souscrit aux obligations légales en matière d'aménagement et d'urbanisme, en proposant un nouveau PLU (Plan local d'urbanisme) que nous sommes en train d'élaborer. Il fixera les règles des aménagements et des constructions de la commune. Le conseil municipal et moi-même avons pour priorité absolue de continuer à offrir aux Ancileviens un cadre de vie exceptionnel. Le travail qui a été conduit pour l'élaboration de ce PLU était très important. Il va se prolonger maintenant, à l'issue de l'enquête publique qui a permis aux Ancileviens de formuler leurs remarques

auprès du commissaire enquêteur. Le conseil tiendra le plus grand compte de ces remarques. Sur certaines zones, des inquiétudes, pouvant laisser place à des polémiques, se sont manifestées. Nous avons la volonté de calmer les inquiétudes qui se sont exprimées et apaiser les polémiques. Nous sommes en concertation avec les Ancileviens qui vivent dans certaines de ces zones ou leurs abords immédiats, et avec lesquels nous voulons trouver un aménagement équilibré » explique Bernard Accoyer.

« Je veux également préciser que si l'ECA décidait de céder ses terrains, ce qui n'est pas encore officiellement le

cas, l'aménagement futur de cet espace important et sensible sera maîtrisé par la prescription d'ores et déjà prévue d'un périmètre d'étude. L'objectif étant, si aménagement il y a, de n'autoriser qu'un aménagement urbain paysagé. En aucun cas, le volume ou le nombre de bâtiments ainsi que celui des logements ne saurait être comparable aux réalisations passées dans ce quartier. J'ajoute que ce projet urbain paysagé, s'il devait voir le jour, ferait l'objet d'une concertation avec les riverains, ce que permet la prescription d'un périmètre d'étude. »

Propos recueillis par M.K.

REPÈRES

L'ÉCOLE CATHOLIQUE D'APPRENTISSAGE EN QUELQUES DATES

- Octobre 1941 : ouverture de l'école catholique d'apprentissage à Annecy.
- 6 août 1944 : 1^{ère} promotion d'élèves titulaires du CAP menuiserie et du CAP électricien.
- Octobre 1947 : création du BEI d'ajusteur, d'électricien et de menuisier.
- Septembre 1958 : création de la section serrurerie.
- Septembre 1961 : ouverture de l'école mécanographique du Sud-Est.
- 26 mars 1962 : contrat d'association avec l'état.
- Octobre 1963 : première promotion des étudiants titulaires du Brevet de technicien supérieur.
- Septembre 1968 : ouverture de deux sections de BEP.
- Septembre 1972 : création d'une classe de CPPN.
- Septembre 1976 : création d'une classe de 1^{ère} d'adaptation.
- Septembre 1982 : ouverture de la section BEP Bois.
- Septembre 1989 : ouverture d'une section BTS Informatique Industrielle.
- Septembre 1990 : ouverture d'une UFA, unité de formation par alternance préparant au baccalauréat professionnel Équipements et installations électriques.
- Septembre 1991 : ouverture d'un BEP Structures métalliques.
- Création d'un Centre de formation permanente.
- Septembre 2004 : transfert du Lycée technique sur le site du Lycée Saint-Michel.